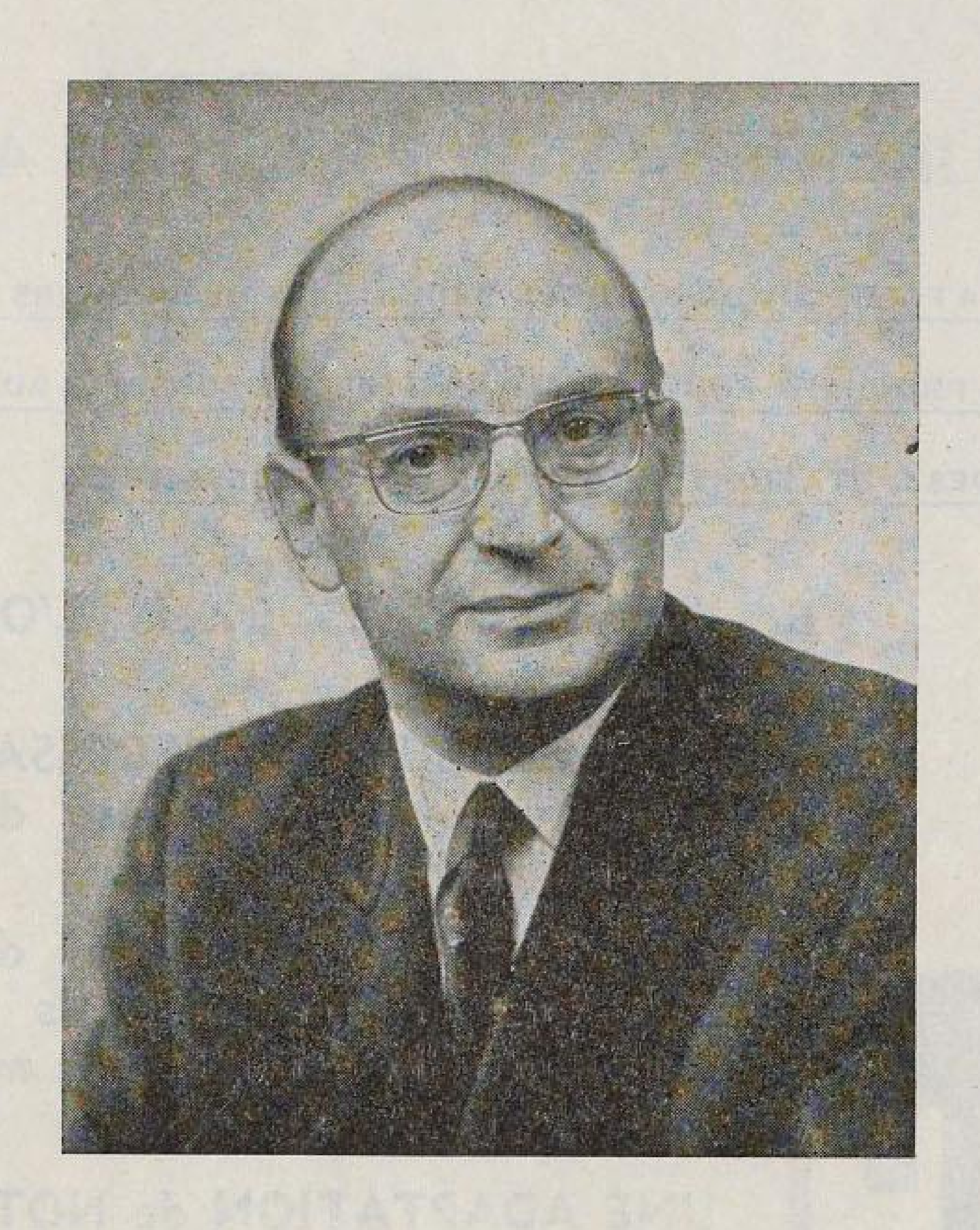
Elections Législatives du 23 Juin 1968 — Circonscription de Bayonne



Bernard MARIE

Un parlementaire qui en une seule année a donné les preuves tangibles et indiscutables de son travail, de son intégrité, de son dynamisme, de son efficacité.

Il continuera à consacrer TOUT SON TEMPS à la Défense des intérêts de la France, des Français et de la Côte Basque.

Aidé par son suppléant **Charles CAMI**

Chevalier de la Légion d'honneur

Conseiller Général — Maire de Saint-Pée-sur-Nivelle

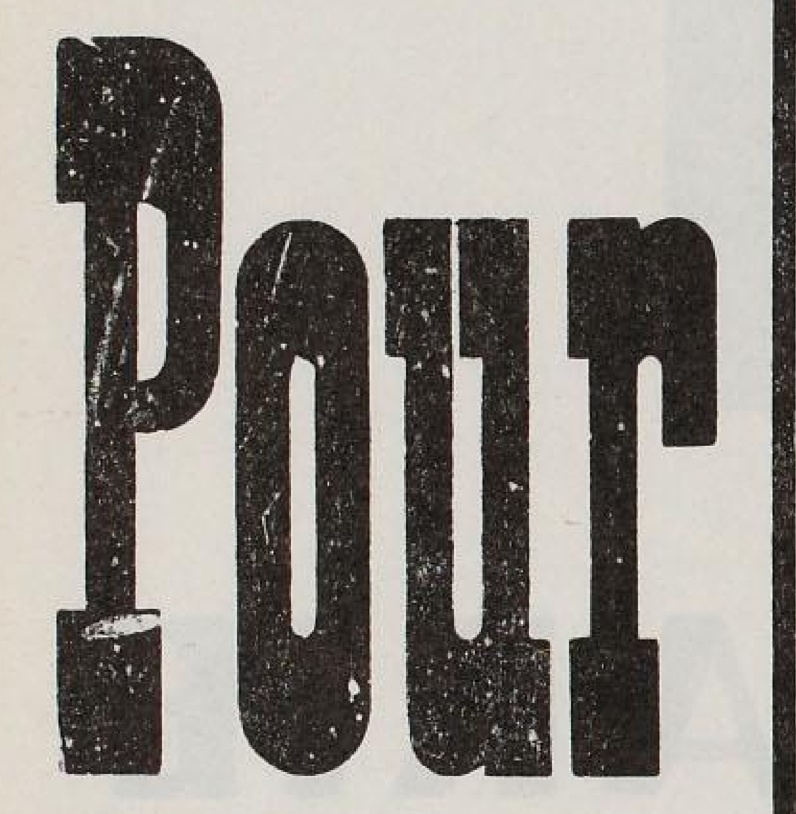
Avec DE GAULLE pour la RÉPUBLIQUE et pour la FRANCE

OUI A LA LIBERTE — NON A LA VIOLENCE

EN DIX ANS LE MONDE A FAIT PLUS DE PROGRES TECHNIQUES QU'AU COURS DES 10 SIECLES PRECEDENTS

DES STRUCTURES, DES PRINCIPES SOUVENT CENTENAIRES NE SONT PAS ADAPTES AU MONDE MODERNE.

DES MODIFICATIONS, DES MUTATIONS PROFONDES SONT NECESSAIRES.



des REFORMES DANS L'ORDRE et non dans l'anarchie.

UNE EVOLUTION NECESSAIRE et UTILE mais, non une révolution cause de ruines, de deuils, et de malheurs.

UNE RECONSTRUCTION de l'UNIVERSITE en fonction des besoins réels du pays, des droits légitimes des étudiants, mais, également des devoirs de ces derniers.

UNE ADAPTATION de NOTRE ECONOMIE, non pas en faveur de telle ou telle catégorie d'intérêts particuliers, mais au service des nécessités nationales et internationales.

LA DEFENSE des INTERETS DE NOTRE REGION.

UNE ACTION SOCIALE ACCRUE.

LA DEFENSE des TRAVAILLEURS de TOUTES PROFESSIONS contre la démagogie et l'aventure.

LA DEFENSE DE LA PAIX.

VOTEZ Bernard MARIE

Candidat d'Union pour la Défense de la République

DEPUTE SORTANT

Imp. Mendiboure - Anglet